N°129 Mars 2024

HORIZONS

L'info-magazine du Chambon-Feugerolles

Qualité de vi(ll)e

lechambon.fr

Le Chambon Feugerolles

COMMUNE DE SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE

VILLE DU CHAMBON-FEUGEROLLES

FESTIVAL CULTUREL
POUR LES 0 - 6 ANS

Du 15 mars au 3 avril 2024

PROGRAMME
disponible en mairie,
Espace culturel Albert Camus et à
la Médiathèque ou sur lechambon.fr

Tarif des spectacles : 1€

Centre social Crée actifs · Lien Solidarité · L'Atout Pasteur · Radio Ondaine 90.9 FM · SIVO Ecole des Arts · Le Chambon Feugerolles, commune de Saint-Étienne Métropole

SOMMAIRE

4 **Actualités**
- A la découverte du monde culturel
- Elections européennes : ce qu'il faut retenir

8 **Dossier**
- Tous engagés pour une ville propre

12 **Jeunesse**
- Bienvenue à l'Espace 2.8 !

13 **Urbanisme**
- L'eau, une ressource précieuse à conserver

14 **Travaux**
- La Bargette-République : 30 tonnes de ferraille s'envolent

15 **Seniors**
- Imaginer une ville toujours plus accueillante pour les seniors

16 **Terre de jeux 2024**
- Florian portera la flamme olympique en juin prochain

17 **Entreprise**
- Relais Ondaine s'emploie à l'insertion professionnelle

18 **Sport**
- S'intégrer par le sport

19 **Culture**
- ArcomiK capte son public

20 **Coup de projecteur**

22 **Instagram**

L'info-magazine
du Chambon-Feugerolles
N° 129 - Mars 2024
Directeur de la publication :
David Fara
Réalisation, crédit photos et régie publicitaire :
Ville du Chambon-Feugerolles, service communication,
04 77 40 30 39
communication@lechambon.fr
Maquette : Zen Communication
Impression : Sud Offset
Distribution : Relais Ondaine
Tirage : 6 300 exemplaires
Ville du Chambon-Feugerolles
Place Jean Jaurès - BP 39
42501 Le Chambon-Feu cedex
Tél. : 04 77 40 30 20
Site Internet : lechambon.fr

Papier recyclé IMPRIM'VERT®

Édito

Le respect mutuel

Vivre en société c'est avant tout respecter un ensemble de règles. Un préalable indispensable à la vie en collectivité. Et en matière de propreté urbaine, le savoir-vivre et le civisme sont essentiels à la préservation de la qualité des espaces publics et du cadre de vie quotidien.

Consciente de l'attente forte des Chambonnaires dans ce domaine, la collectivité met en œuvre des moyens importants, que ce soit humains ou matériels. Chaque jour, les agents municipaux mènent un combat qui s'apparente à un éternel recommencement, et nous leur en sommes reconnaissants.

Mais la propreté reste l'affaire de tous. Elle est une responsabilité partagée. Chacun peut y contribuer en adoptant des gestes simples : jeter ses déchets dans les corbeilles, utiliser les toilettes publiques, ne pas abandonner ses encombrants, ramasser les déjections canines… Des comportements civiques qui, mis bout à bout, font la différence.

Certaines attitudes venant de personnes négligentes ou indélicates mobilisent toujours plus et mettent à mal l'ensemble de nos efforts. Nous les condamnons avec fermeté et les sanctionnons dès que possible.

Pour autant, elles ne doivent pas entacher la dynamique collective engagée, à l'image des initiatives citoyennes vertueuses telles que le nettoyage de printemps organisé chaque année par les associations, ou bien encore celles du conseil citoyen et du conseil municipal enfants.

Il s'agit là d'un véritable enjeu de société, dans la mesure où la propreté urbaine reflète la volonté de bien vivre ensemble et le respect mutuel.

David FARA
Maire
Vice-président de Saint-Étienne Métropole

Spectacle de la programmation 2023 « Le voyage de Léa » à la médiathèque

A la découverte du monde culturel

L'événement annuel « P'tit bout de culture » se lance une nouvelle fois le défi de faire découvrir aux plus petits le monde de la culture. C'est le thème du voyage qui sera au cœur de cette édition conçue pour les enfants de 0 à 6 ans. Un festival qui promet de les transporter dans un univers enchanté.

> Découvrez toutes les animations du festival « P'tit bout de culture » en scannant le QR code ci-dessous

27 moments d'évasion du 15 mars au 3 avril

Il débutera le 15 mars à 17h30 avec l'organisation de la très attendue soirée jeux salle La Forge. Les participants pourront s'essayer aux jeux de société, de carte, en bois, d'éveil, mis à disposition par la ludothèque municipale. Des animations musicales avec le groupe Printemps des Andes et un décor incitant au voyage viendront rythmer la soirée.

Créer, découvrir, échanger

La suite du programme s'annonce tout aussi riche en évènements. Cinq spectacles spécialement conçus pour les jeunes esprits transporteront les enfants dans des univers imaginaires. Certaines histoires interactives encourageront leur participation, les invitant à s'immerger pleinement dans le spectacle.

Les ateliers créatifs offriront aux artistes en herbe la possibilité de laisser libre cours à leur imagination. Création de doudous, d'instruments de musique, cuisine : différentes formes d'expression artistique seront explorées pour créer des objets et instants uniques. Afin de stimuler les sens, des ateliers découvertes inviteront les enfants à observer le monde à travers la danse, des ateliers culinaires, des diffusions de court-métrage, du théâtre japonais et des moments musicaux. Sans oublier les ateliers jeux proposés les samedis matins, mardis et vendredis après-midi à la ludothèque, salle Les lilas ou salle Louis Pasteur (selon les jours).

Retrouvez le programme complet sur le site internet de la ville lechambon.fr ou en scannant le QR code de cette page. Il est également disponible en format papier à l'accueil de la mairie, la médiathèque, la ludothèque, l'espace culturel Albert Camus et au centre social Cré'actifs.

Neuf visites de quartier du maire

Chaque année, David Fara, maire, accompagné d'élus municipaux, réalise une série de visites de quartier à la rencontre des Chambonnaires. Une précieuse opportunité d'échanges directs, permettant à monsieur le maire d'entendre les attentes et les besoins des habitants. Ces visites, dont les détails seront annoncés par le biais d'une communication spécifique (campagne d'affichage dans les quartiers et sur le site internet de la ville) débuteront en mai et se poursuivront jusqu'en juillet.

David Fara à la rencontre des habitants lors de l'une des visites de quartier 2023

Recherche de témoignages sur le terrain d'aventure de La Romière

Le terrain d'aventure du quartier de La Romière, initié en 1977, était à l'origine un terrain vague de 5 000 m² conçu pour les enfants de 2 à 15 ans, afin de leur offrir un espace naturel où ils pouvaient s'adonner à une variété d'activités ludiques (construire des huttes, jardiner, peindre, cuisiner, jouer, lire...). Afin de conserver une trace mémorielle de cette expérience éducative, une démarche régionale a été engagée dans le cadre de l'appel à projets Mémoires du XXe et XXIe siècles en Auvergne-Rhône-Alpes, appelée projet TAMARA (Terrain d'aventure en mouvement en Auvergne-Rhône-Alpes).

C'est dans ce cadre que le service archives communales du Chambon-Feugerolles en lien avec les archives nationales est à la recherche d'habitants ayant connu et/ou fréquenté cet équipement au début des années 1980, afin d'enregistrer leur témoignage oral à des fins d'archivage.

Plus d'informations au 04 77 40 30 40 ou par mail à archives@lechambon.fr

Des minis-olympiades pour les jeunes sportifs

20 TERRE DE JEUX 24

Tu as entre 14 et 16 ans et tu aimes les défis sportifs ? Participe à la rencontre sportive et linguistique de juillet 2024 ! La Ville du Chambon-Feugerolles organise des minis-olympiades autour d'un large choix de sports : basket, football, course de relais, natation, tennis de table, tennis, volley et breakdance. Du samedi 6 au mercredi 10 juillet, les participants accueilleront leurs homologues allemands d'Herzebrock-Clarholz (ville jumelle) et rivaliseront amicalement autour de ces disciplines.
L'inscription est entièrement gratuite et comprend la participation aux activités, l'hébergement en gîte et la restauration.

Plus d'informations sur le site internet de la ville lechambon.fr ou au 04 77 40 30 40.

Dates

Hôtel de ville

■ **Du lundi au vendredi :**
de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
Ouverture le mardi jusqu'à 18h (hors vacances scolaires) pour les services accueil et état-civil
04 77 40 30 20

Médiathèque municipale

■ **Mardi** : 14h à 18h
■ **Mercredi** : 10h à 12h et 14h à 19h
■ **Jeudi :** 15h à 18h
■ **Vendredi** : 12h à 19h
■ **Samedi** : 9h30 à 12h30

Pôle de services

■ **Du lundi au vendredi :**
de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
04 77 10 18 20

Ludothèque municipale

Période scolaire
■ **Mardi** : 10h à 12h
■ **Mercredi** :
10h à 12h et de 14h à 17h
■ **Samedi** : 10h à 12h

Laep'inou

Période scolaire
■ **Jeudi :** 8h30 à 11h30

Marché de producteurs

Chaque mercredi de 15h à 18h45 sur l'Espace festif

Marché forain

Chaque lundi et vendredi de 7h30 à 12h sur l'Espace festif

Horaires

Trouver son bureau de vote

Consultez votre carte électorale pour connaître le numéro de votre bureau de vote :

- Bureau N°1 : Salle Louis Aragon
- Bureau N°2 : Salle Louis Aragon
- Bureau N°3 : Salle Les Campanules
- Bureau N°4 : Salle Bergognon Maison des associations
- Bureau N°5 : Salle Ondaine Maison des associations
- Bureau N°6 : Gymnase de Pontcharra
- Bureau N°7 : Gymnase de Pontcharra
- Bureau N°8 : Gymnase de Pontcharra
- Bureau N°9 : Groupe scolaire Louis Pasteur
- Bureau N°10 : Groupe scolaire Louis Pasteur
- Bureau N°11 : Groupe scolaire La Malafolie
- Bureau N°12 : Salle Les Lilas

Les bureaux de vote sont tenus par des élus et citoyens engagés.

Les élections européennes se tiendront le 9 juin en France

Élections européennes : ce qu'il faut retenir

Les prochaines élections européennes se tiendront du 6 au 9 juin dans les 27 pays de l'Union européenne. Elles permettront d'élire 720 députés européens qui siégeront au Parlement pour les 5 prochaines années, et qui représenteront près de 450 millions d'habitants. L'enjeu est d'importance car ils seront chargés d'examiner les projets de lois et de prendre des décisions qui influencent le quotidien sur l'emploi, les soins de santé, l'environnement ou l'agriculture. En France, les électeurs sont appelés à voter le dimanche 9 juin afin d'élire 81 députés européens.

Qui peut voter ?

Tous les citoyens français ayant au moins 18 ans la veille du scrutin et inscrit sur liste électorale. Pour cette élection uniquement, un citoyen issu d'un autre pays de l'Union européenne d'au moins 18 ans peut également voter en France, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de la commune où il vote et d'y vivre. Le jour du scrutin, il est nécessaire de se munir de sa carte électorale et d'une pièce d'identité.

Voter par procuration

Chaque voix compte lors des élections, et le vote par procuration offre à tous les électeurs la possibilité de s'exprimer même en cas d'absence le jour-J. Depuis le 1er janvier 2022, les conditions de procuration sont facilitées. Chacun peut donner sa voix à un autre électeur inscrit sur les listes d'une autre commune que la sienne. Plus d'informations sur maprocuration.gouv.fr

Pour tout savoir sur les élections européennes, rendez-vous sur le site internet elections.europa.eu/fr

Si vous souhaitez connaître votre situation électorale, rendez-vous sur service-public.fr

Les dates à retenir

- 3 mai : date limite d'inscriptions sur les listes électorales
- Du 6 au 17 mai : période de dépôt des candidatures
- 27 mai : début de la campagne officielle en France
- 9 juin : les Français sont appelés à voter
- 13 juin : proclamation des résultats

Les réalisations et projets de la Ville en images

Dans une courte vidéo disponible en flashant le QR code ci-contre ou en consultant le site internet de la Ville, revivez les événements marquants qui ont façonné notre ville en 2023, et découvrez les grands projets prévus pour l'année à venir.

Voyage scolaire : plus besoin de passeport pour l'Angleterre

Depuis le 28 décembre 2023, tous les élèves français peuvent voyager en Angleterre avec leur carte d'identité en cours de validité. Cette mesure s'applique exclusivement aux jeunes français, âgés de 18 ans ou moins, qui effectuent un voyage éducatif. Lors de l'entrée sur le territoire, les adultes accompagnateurs doivent présenter un formulaire qui répertorie l'ensemble des participants au séjour. Les adultes doivent cependant toujours présenter un passeport en cours de validité afin d'entrer sur le territoire britannique.

Vide grenier le 5 mai

L'association des parents d'élèves du groupe scolaire Jean Jaurès « Les pious de la Grenouille » organise un vide grenier le dimanche 5 mai prochain, de 6h à 14h, aux halles municipales.
Pour réserver votre stand, contactez l'association au 07 82 42 43 95 ou à l'adresse lespioudelagrenouille@yahoo.fr (avant le 21 avril).

Votre rendez-vous mode et tissu les 1er et 2 juin

Les rendez-vous Mode & Tissu sont de retour les 1er et 2 juin prochains à La Forge. Cet événement attire près de 1 200 âmes créatrices, passionnées de mode, de couture et de création textile. Plus de 25 exposants (créateurs de bijoux, vêtements, distributeurs et revendeurs de tissus) accueilleront le public et leur présenteront leurs collections.

De nombreuses animations rythmeront le week-end : exposition sur le recyclage des vêtements, mini-défilés, conseil en image et ateliers création. Les élèves du lycée des métiers de la mode Adrien Testud proposeront également un « show robe » (mise à disposition du public des tissus afin de customiser une robe). Sans oublier le traditionnel concours « mannequin d'un jour » ouvert à tout le public.

Une perspective de sortie prometteuse, ouverte à tous et gratuite.
Programme complet à venir sur lechambon.fr

Tous engagés pour une v

Deux agents nettoient une grande quantité de déchets abandonnés dans la rue

> « 5 agents municipaux mobilisés pour assurer la propreté »

La propreté urbaine est une préoccupation majeure pour la Ville et ses habitants. Elle implique une responsabilité partagée, dans la mesure où chacun par son comportement peut préserver et assurer la propreté de notre commune, et ainsi la rendre plus agréable.

Car il est évident que l'incivisme engendre de réelles nuisances. Outre l'aspect inesthétique et dégradant pour le cadre de vie, il constitue une pollution présentant des dommages écologiques et parfois même sanitaires en fonction de la nature des déchets abandonnés. Dans ce nouveau numéro d'Horizons, vous pourrez découvrir comment la Ville œuvre aux côtés de Saint-Étienne Métropole pour maintenir les espaces publics propres, mais aussi mesurer combien la propreté est l'affaire de tous.

La propreté est l'affaire de tous

Pour maintenir un environnement propre, de nombreux moyens sont mis en œuvre au quotidien. Cinq agents municipaux arpentent les rues de la commune pour balayer, nettoyer les trottoirs et voies publiques, mais également pour débarrasser les décharges sauvages abandonnées par des personnes indélicates.

En moyenne, 100 à 120 m3 de déchets sont collectés chaque mois, ce qui représente la taille d'une belle piscine privée. Les ordures de type emballages ou canettes arrivent en tête de liste des déchets les plus ramassés en centre-ville.

L'aspirateur à déchets « Glutton » en centre-ville nettoie les trottoirs

ille propre

Pour faciliter cette bien triste récolte, la Ville a investi dans des équipements qui garantissent l'efficacité et la sécurité des agents. La balayeuse ramasse et nettoie les voiries. Deux agents s'occupent plus spécifiquement des déchets dans les parcs, espaces verts et centre-ville à l'aide de leurs aspirateurs à déchets électriques « Glutton ». A bord de leur camion benne, deux autres agents parcourent plus de 120 km de voirie afin de nettoyer les trottoirs et les bords de route.

Cet investissement, à la fois humain et financier, représente beaucoup d'énergie et de travail pour les agents municipaux. Nous ne pouvons que leur tirer un grand coup de chapeau.

Saint-Étienne Métropole s'occupe de nos déchets

La gestion et le traitement de nos déchets est une compétence de Saint-Étienne Métropole. C'est elle qui fournit les bacs d'ordures ménagères et bacs de tri, installe et vide les colonnes à verre, gère les déchèteries, collecte les déchets, etc. Une compétence capitale puisque chaque habitant de la Métropole jette en moyenne 494 kg de déchets par an.

Des ordures qui finissent d'une part dans les déchetteries. Saint-Étienne Métropole n'en compte pas moins de 13, dont 3 situées à moins de 10 minutes en voiture du Chambon-Feugerolles (La Ricamarie, Roche-la-Molière et Firminy). Ouvertes 7 jours sur 7, les particuliers peuvent y déposer l'ensemble de leurs détritus (hors déchets de soins et médicaments, les bouteilles de gaz et les déchets sous pression type extincteurs, bouteilles d'hélium...).

La collecte des ordures ménagères représente l'autre part importante du volume cumulé sur le territoire métropolitain. Chaque mardi et vendredi matin, des agents assurent la collecte des déchets ménagers (vendredi matin seulement pour le bac jaune), dès lors que les bacs ont été sortis préalablement. Il est rappelé qu'ils ne doivent pas rester en permanence sur le trottoir, et être rentrés au plus tôt afin de ne pas gêner le passage des poussettes ou fauteuils roulants par exemple.

En cas de problème avec votre bac, ou pour toutes questions sur les collectes, le tri, etc, il suffit de contacter le service « Info déchets » au 0 800 882 735.

Bien trier ses déchets

Les dispositifs permettant de jeter proprement ses déchets sont nombreux. Il est donc important de bien appréhender les différentes méthodes de tri afin qu'ils soient par la suite recyclés correctement.

Depuis l'an dernier, Saint-Étienne Métropole met à disposition de tous les ménages des bio-seaux afin de trier et valoriser les déchets organiques, autrement dit les déchets alimentaires. Certains logements disposant d'un espace extérieur peuvent s'équiper d'un composteur. Le secteur de l'Ondaine a été le premier de la Métropole à bénéficier du dispositif. Les bio-seaux permettent de collecter les préparations de repas, produits périmés et restes de repas, avant d'être vidés dans les composteurs ou dans les bornes disposées partout en ville.

La poubelle jaune permet de recycler les papiers (journaux, enveloppes, magazines...), emballages plastiques, papier, carte, métal, même s'ils n'ont pas été nettoyés.

La propreté en chiffres

5 agents dédiés à la propreté

120 km de voirie (aller-retour)
6 km de piste cyclable

100 à 120 m³ de déchets collectés chaque mois

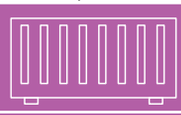

2 aspirateurs à déchets « Glutton »
1 balayeuse - 1 camion benne

Tous engagés pour une v

Le conteneur à textiles reçoit les vêtements et le linge de maison, mais aussi les chaussures ou la petite maroquinerie.

Le conteneur à verre permet de collecter les récipients en verre (type bouteilles, pots, bocaux, flacons). La vaisselle, les pots en terre, les vitres ou miroirs sont à déposer en déchetterie ou dans le bac à ordures ménagères. Ce dernier contenant tous les autres déchets ménagers non recyclables.

Tri, propreté et respect de l'environnement vont de pair. Un déchet abandonné sur la voie publique, finira sa vie enfouie dans le sol pendant des centaines d'années. Alors que bien recyclé, il sera valorisé et bénéficiera d'une seconde vie.

Des opérations de sensibilisation à la propreté

De nombreuses animations et ateliers sont proposés par la collectivité ou les associations chambonnaires pour sensibiliser la population sur le thème de la propreté. Cette dynamique est parfois même impulsée par les plus jeunes. Le Conseil Municipal Enfants a en effet exprimé sa volonté de s'investir dans un projet citoyen dont l'objectif est de nettoyer et ramasser les déchets de la commune. Ils rejoindront alors le cortège de la journée « Nettoyage de printemps », composé de bénévoles des associations de chasse, de pêche et de randonnée. Cette joyeuse brigade citoyenne arpentera les rues et chemins de la ville équipée de gants et de sacs afin de ramasser un maximum de déchets.

Une initiative dans la dynamique de celle des membres du conseil citoyen très mobilisés depuis 2018 pour sensibiliser les habitants. L'association a par exemple initié l'édition d'un livret dont l'objectif est d'informer sur le tri des déchets. Chacun peut le télécharger sur le site internet de la

Opération « Gardons notre quartier propre » 2022 en présence des bénévoles du conseil citoyen

Henri Bouthéon
1er Adjoint au maire délégué aux espaces verts et à la propreté urbaine

Quels sont les principaux défis auxquels la Ville est confrontée en matière de propreté urbaine ?

La Ville tient à travailler de concert avec la population pour atteindre ces objectifs en matière de propreté. Pour cela, la sensibilisation et l'éducation jouent un rôle essentiel. Nous observons que les Chambonnaires s'impliquent dans le changement, notamment sur la collecte des déchets organiques. L'objectif d'équiper 20% de ménages en composteur de l'Ondaine a été atteint, et nous sommes fiers de voir nos habitants modifier leurs habitudes.
La lutte contre les déchets sauvages et l'abandon illégal de déchets demeurent un défi de taille. La Ville maintient la surveillance et la sensibilisation pour réduire ce phénomène qui nuit à l'environnement et à la qualité de vie.

Comment la Ville peut-elle faciliter les changements de comportements ?

Tout d'abord, la sensibilisation est essentielle. Cela implique de communiquer de manière claire et accessible sur les enjeux, mais aussi sur les solutions possibles et les actions que chacun peut entreprendre. Le dossier de ce numéro d'Horizons y participe, en présentant tous les dispositifs en place. L'éducation est également fondamentale. La Ville propose des actions de sensibilisation dans les écoles et apporte son soutien aux projets menés par les élèves. Sans oublier que les rues disposent de nombreuses poubelles, tous les 150 mètres en moyenne dans les zones fréquentées. Il est important que tout le monde prenne conscience que la propreté est une responsabilité collective.

ville. Elle organise en parallèle l'opération « Gardons notre quartier propre ». Des campagnes d'affichage valorisent les bienfaits d'un quartier entretenu, afin d'encourager le plus grand nombre à une meilleure civilité. D'autres actions de nettoyage pourraient prochainement être proposées dans tous les quartiers de la ville.

Il est essentiel d'éduquer les enfants à ces problématiques et ce dès le plus jeune âge. C'est notamment le cas au restaurant scolaire Le Rabelais à travers les méthodes de tri et de réduction du gaspillage alimentaire. Les élèves répartissent en effet les déchets de leurs plateaux à la fin de chaque repas sur les tables de tri. Les portions sont servies en fonction de l'appétit des enfants, car il vaut mieux resservir que gaspiller. Ces bons principes leurs permettent de prendre conscience de la quantité de leurs déchets tout en ayant la possibilité de manger des produits de qualité et d'être rassasié.

L'appel à la responsabilité citoyenne

Chaque citoyen doit prendre conscience de son rôle. Un certain nombre de gestes sont à bannir pour garantir une ville propre.

Le jet de mégots de cigarette et de chewing-gum dans la rue est par exemple un problème persistant. Ces petits déchets ont un impact significatif sur l'environnement. Les mégots de cigarette contiennent des substances chimiques toxiques qui peuvent contaminer la faune et la flore aquatique. De même, les chewing-gums jetés dans la rue se décomposent difficilement et peuvent obstruer les égouts, entraînant des coûts de nettoyage important. En adoptant des comportements responsables tels que l'utilisation de cendriers de poche, chacun peut contribuer à réduire ce type de pollution.

Les propriétaires de chiens sont quant-à-eux invités à ramasser les déjections de leurs compagnons à quatre pattes. Il s'agit non seulement d'une question de respect, mais aussi une obligation légale. En laissant les trottoirs et les espaces publics exempts de déjections canines, nous créons un environnement plus hygiénique et agréable pour tous. D'autant que cette incivilité est passible d'une amende de 135 €.

Stop aux dépôts sauvages

Quant aux dépôts sauvages devenus très fréquents aux quatre coins de la commune et souvent issus de résidus de chantiers, les contrevenants risquent de causer des nuisances telles que la pollution du sol et de l'eau, ainsi que la prolifération d'insectes et de rongeurs. Les déchetteries métropolitaines sont à la disposition de chacun pour ce type de matériaux.

C'est une évidence, la propreté urbaine est l'affaire de tous. En adoptant des comportements responsables, chacun contribue à la qualité et à la préservation de l'environnement. La mobilisation doit donc être générale, pour faire du Chambon-Feugerolles une ville toujours plus propre et soucieuse de préserver la planète pour les générations futures.

Le choix du « 0 phyto »

Dans cette quête de propreté urbaine, une attention particulière est portée aux espaces verts.

Alors que les parcs et les jardins offrent des lieux de repos et récréatifs, ils contribuent aussi à la qualité de l'air. D'autant plus que pour l'entretien de ces lieux, tout comme pour l'ensemble de la Ville, aucun produit phytosanitaire n'est utilisé. Ces produits chimiques, efficaces pour lutter contre les mauvaises herbes et les parasites, s'avèrent extrêment nocifs pour la santé humaine et l'environnement. Le Chambon-Feugerolles n'en utilise plus aucun et est labelisé « Commune sans pesticide » depuis 2021.

Concrètement, cela signifie que les désherbages sont effectués manuellement, les plants préparés dans les serres municipales poussent à l'aide d'engrais naturels, etc. Et que 100% des actions de la Ville sont garanties naturelles et respectueuses de la nature.

L'Espace 2.8 accueille les jeunes pour une après-midi jeux de société

Bienvenue à l'Espace 2.8 !

Après 5 mois de travaux de réaménagement, l'Espace jeunesse a récemment rouvert ses portes sous une nouvelle identité : l'Espace 2.8 !

Un changement de nom qui marque l'évolution profonde des lieux suite à la redistribution des pièces, la réfection des menuiseries, l'installation de nouveaux sanitaires, le remplacement des sols, des peintures et du mobilier.

Un lieu ressource pour les jeunes

Les services, qui ont été délocalisés pendant les travaux pour assurer la continuité des prestations, ont à présent réintégré le site. Et l'activité a pu reprendre de plus belle avec les animations jeunesse, l'Info Jeunes, le dispositif de Réussite Éducative ou encore les permanences de la Mission Locale. Que ce soit pour trouver des informations sur l'emploi, participer à des activités ludiques et divertissantes, ou bénéficier d'un soutien dans son parcours éducatif, il suffit de se rendre à l'Espace 2.8 pour voir son besoin étudié et pris en compte.

Le bâtiment accueille également quelques dispositifs dédiés aux adultes. Le Relais emploi notamment, qui oriente et accompagne les demandeurs d'emploi vers les services publics adaptés et apporte une aide dans le processus de recherche d'emploi.

L'Espace 2.8 est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h (sauf vendredi jusqu'à 15h30). Plus d'informations au 04 77 06 12 20.

L'accueil de l'Espace 2.8 entièrement repensé

Une année en quelques chiffres

- 30 adolescents accueillis en moyenne pendant les vacances scolaires.
- 110 personnes reçues au relais emploi.
- 70 jeunes accueillis par le réseau l'Info Jeunes.
- 100 enfants suivis dans le cadre du Projet de Réussite Éducative.

Le centre de loisirs Acti'Mômes à la découverte du monde

Le centre de loisirs Acti'Mômes propose tout au long de l'année des activités originales et ludiques pour les 3-9 ans (3-6 ans pendant les vacances scolaires). Ces dernières semaines, ils ont participé à un atelier lecture sur les droits des enfants en lien avec la médiathèque municipale, à des animations sensorielles, motrices et cognitives auprès d'animaux, ou encore à des rencontres autour de l'architecture ou du cirque. Les jeunes circassiens se sont ensuite produits pour une représentation exceptionnelle devant les résidents de Quiétude.

Autant d'ateliers qui sont l'occasion pour les plus jeunes de s'ouvrir à de nouvelles activités, de découvrir des associations ou structures municipales, et tout simplement de partager des beaux moments de vie.

Animation cirque partagée entre Acti'mômes et la résidence autonomie Quiétude

Demandez une subvention lors de l'acquisition de votre réservoir d'eau

L'eau, une ressource précieuse à conserver

Pour contribuer à la construction d'un territoire responsable qui s'adapte aux aléas climatiques, la Ville du Chambon-Feugerolles s'engage avec la mise en place d'un dispositif d'aide financière pour l'acquisition de récupérateurs d'eau pluviale.

Une aide financière aux particuliers pour les récupérateurs d'eau

Les propriétaires et locataires (sous réserve d'accord du propriétaire ou des syndicats de copropriétaires) résidant au Chambon-Feugerolles et installant un système de récupération des eaux de pluie peuvent désormais bénéficier d'une subvention de 50 € par foyer lors de l'acquisition d'une cuve d'une capacité minimale de 300 litres.

Côté économie d'énergie, la Ville soutient les propriétaires dans la réalisation de travaux d'équipements de chauffage et l'alimentation des systèmes d'eau chaude sanitaires à partir de sources d'énergies renouvelables (solaire, bois, pompe à chaleur...), ainsi que les équipements permettant l'amélioration de la qualité de l'air dans les habitations (tel que les VMC hygroréglables type B et double flux). Ces aides sont variables en fonction du type d'équipement, et peuvent atteindre jusqu'à 250 €.

Un dispositif municipal pour la réfection de façade, qu'elle soit simplement ravalée ou isolée thermiquement, existe également, en complément d'autres dispositifs en place comme la Prime Rénov', les certificats d'économie d'énergie, les aides de Saint-Étienne Métropole, etc.

La Ville encourage enfin les établissements privés recevant du public à engager des travaux de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. L'aide s'élève à 50% maximum du montant TTC des travaux et est plafonnée à 500 €. Elle permet de subventionner les aménagements spécifiques extérieurs (rampe, interphone...) et intérieurs (banque d'accueil, barre d'appui...).

Dans le cadre de ces travaux, une autorisation d'urbanisme peut être nécessaire. Pour tout renseignement sur ces dispositifs, contactez le 04 77 40 30 46 ou urbanisme@lechambon.fr

Zoom sur les autorisations d'urbanisme

La réalisation de certains travaux nécessite le dépôt préalable d'une autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclaration préalable).

Découvrez la liste non exhaustive des projets pour lesquels cette autorisation est obligatoire avant d'entreprendre vos travaux :

- Construction d'une maison individuelle ou extension
- Démolition d'un bâti
- Édification d'une clôture
- Ravalement de façades
- Modification des menuiseries
- Installation d'un abri de jardin
- Installation de panneaux photovoltaïques
- Installation de vélux et aménagement de combles
- Construction d'une piscine

Pour rappel, la réalisation de travaux sans autorisation est constitutive d'une infraction au code de l'urbanisme vous exposant notamment à une amende.

Pour tout renseignement sur ces demandes d'autorisation d'urbanisme, contactez le service urbanisme au 04 77 40 30 48 ou urbanisme@lechambon.fr

Un peu partout en Ville

A la cité des Combes, des travaux sur le réseau d'assainissement ont démarré en février dernier pour une durée de 5 mois. L'objectif est de réaliser un réseau d'eau séparatif.

Les habitants de l'allée des Pins ont désormais un accès piéton facilité pour rejoindre la rue de La Michalière. L'ensemble des escaliers ont été rénovés.

Côté gymnase Le Rabelais, les travaux continuent. L'isolation acoustique est réalisée, la pose du revêtement de façade et des fenêtres extérieures bientôt terminée. Les prochaines étapes sont l'installation du réseau de chauffage, de l'éclairage et la réalisation de peinture.

Au groupe scolaire Victor Hugo, la création dans la cour de 2 îlots végétalisés avec un parcours ludique en bois, des rondins, un tunnel, et un sol en écorces devrait démarrer pendant les vacances d'avril, avec pour principal objectif d'offrir des espaces verts et plus de fraicheur en été.

Nouveau paysage à La Bargette-République

La Bargette-République : 30 tonnes de ferraille s'envolent

Les travaux du secteur La Bargette-République ont démarré depuis seulement quelques semaines, et déjà, la perspective paysagère est profondément transformée. Le 23 janvier dernier, l'étape fut symbolique, avec l'enlèvement du tablier du pont de l'ancienne voie ferrée. Plus de 30 tonnes de ferraille se sont envolées au-dessus de la rue de la République avant de se poser au pied du viaduc, afin d'être découpées et recyclées. Depuis, les travaux se poursuivent avec la suppression du remblai ferroviaire et du bâtiment implanté à son sommet.

Enlèvement du tablier du pont

Vos commerces restent ouverts

Les commerces et entreprises du secteur restent ouverts pendant toute la période des travaux. Des déviations sont proposées à chaque étape du chantier.

Une seconde entrée de ville connaît elle aussi d'importantes évolutions : la rue James Jackson. Les travaux d'assainissement et d'eau potable prendront fin courant mars. Les reprises de l'éclairage public sont en cours entre le Puits du Marais et la rue des Feuillards. Pour le tronçon rue des Feuillards/impasse de Trablaine, les travaux de voirie se dérouleront jusqu'au mois de mai.

Participez aux ateliers-débats le 3 ou 4 avril

Imaginer une ville toujours plus accueillante pour les seniors

Le Chambon-Feugerolles figure dans la liste des collectivités françaises qui s'engagent pour l'amélioration de la qualité de vie des seniors en s'investissant dans le label « Villes amies des aînés ».

Cette démarche s'inscrit dans un processus dont l'objectif est de mieux répondre aux besoins de la population senior dans de nombreux domaines : les déplacements, le logement, les liens sociaux, la culture, etc.

La première étape consiste en la réalisation d'un diagnostic participatif. Il s'agit d'un temps de rencontre avec les habitants de plus de 60 ans sur différents sujets du quotidien, afin de permettre à tous ceux qui le souhaitent de s'exprimer et de réfléchir collectivement à la ville de demain.

En petits groupes, un animateur questionnera les participants de plus de 60 ans sur différentes thématiques (habitat, transport, santé, culture et loisirs, lien social, participation citoyenne...) dans l'objectif d'identifier les atouts de la commune et les pistes d'amélioration.

Participez aux ateliers-débats les 3 et 4 avril

Pour participer, inscrivez-vous à l'une des 2 dates atelier-débat programmée : mercredi 3 avril de 14h30 à 17h à la résidence autonomie Quiétude ou jeudi 4 avril de 9h30 à 12h salle Louis Aragon. Un temps d'accueil convivial est prévu en début de rencontre.

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, contactez le 04 77 10 01 35 ou rendez-vous à l'accueil de la mairie.

Une petite nouvelle qui donne le rythme !

La résidence autonomie Quiétude accueille une nouvelle arrivante qui donne le rythme : la borne Mélo !

Cette borne interactive qui s'apparente au juke-box d'antan, combine musique et activités ludiques et offre aux résidents un accès à une bibliothèque musicale diversifiée, comprenant des classiques intemporels, de la musique relaxante et des chansons populaires de différentes époques.

En plus d'offrir un divertissement musical, la borne Mélo favorise également les liens sociaux entre les résidents qui peuvent partager des anecdotes ou danser sur leurs morceaux préférés.

20 TERRE DE JEUX 24

Florian d'Oliviera passionné de course à pied, portera la flamme olympique

Les évènements à venir

■ 18 avril :
Tournoi de sport urbain
Un tournoi avec du foot en salle, du hip hop, du street workout est organisé au complexe sportif Guy et Alain avec la participation de jeunes de plusieurs villes.

■ 8 juin :
Tour de la Loire cycliste féminin
Cette course sans chrono féminine et solidaire traversera la commune.

■ 22 et 23 juin : **Championnat de France de twirling bâton**
Cette discipline associe la danse, la gymnastique et le maniement du bâton. La compétition nationale se déroulera au complexe sportif Guy & Alain.

■ Juillet/août : **Été animé**
La programmation de l'Été animé qui propose de nombreuses activités sportives gratuites et accessibles à tous sera dévoilée en juin.

■ 6 juillet :
Salon « Faites du sport »
Rencontrez les associations sportives de la ville.

■ Du 6 au 10 juillet :
Mini-olympiades et échange linguistique
Des sportifs allemands et chambonnaires sont invités à participer à ces mini-olympiades. Plus de précisions page 5.

Florian portera la flamme olympique en juin prochain

Florian d'Oliviera travaille au service espaces verts de l'ESAT (Établissement et service d'aide par le travail) du Chambon-Feugerolles géré par l'ADAPEI. Membre de l'association unieutaire « Les pas pressés », il est passionné de course à pied et de randonnée, et court en moyenne 3 fois par semaine. Cette passion pour le sport fait aujourd'hui de lui l'un des 11 000 futurs porteurs de la flamme olympique de Paris 2024.

Le Relais de la flamme est un moment phare et très attendu des Jeux Olympiques. A compter de mai 2024, les porteurs se relaieront pour célébrer l'arrivée des Jeux en France. Après son allumage à Olympie, en Grèce, elle fera rayonner la France à travers le monde en valorisant ses territoires, dans l'Hexagone comme dans les Outre-mer, pour offrir à chacun la possibilité d'apercevoir la flamme. Les Porteurs ont été sélectionnés au regard de leur engagement et de leurs actions pour faire vivre l'esprit du sport et des Jeux, et à construire une société solidaire.

« Une vraie surprise, une grande fierté »

Encouragé par son directeur à l'ESAT, Florian pose sa candidature accompagnée d'une lettre de motivation, sans trop imaginer qu'elle puisse être retenue parmi les 100 000 et plus reçues. C'est donc avec beaucoup de surprise qu'il a ouvert le mail estampillé du Comité d'organisation des Jeux Olympiques lui confirmant sa participation en tant que porteur de flamme. Il mesure alors la chance et l'opportunité que représente cette occasion. « J'ai tout de suite appelé les membres de ma famille pour leur annoncer la nouvelle » se confie-t-il. Il attend désormais avec impatience plus d'informations sur le lieu, la date et les modalités de participation.

Sa sélection et son engagement sont une grande fierté pour la Ville, et nous lui présentons tous nos encouragements pour ce grand moment de vie et sportif !

L'équipe de Relais Ondaine et Relais Ondaine Intérim dans leur locaux

Relais Ondaine s'emploie à l'insertion professionnelle

Depuis de nombreuses années, le magazine municipal Horizons est distribué dans vos boites aux lettres par une association d'insertion à l'emploi. Il s'agit de Relais Ondaine, une structure dont l'objectif est de déléguer du personnel à des particuliers, des collectivités ou des associations sur des missions telles que l'entretien d'espaces verts ou d'aides ménagères.

L'association jumelle, Relais Ondaine Intérim, positionne quant-à-elle du personnel au sein des entreprises en tant qu'agent de tri, opérateur ou agent de manutention par exemple.

C'est ainsi que depuis 35 ans, ces deux associations ont salarié plus de 4 000 personnes auprès de 1 500 clients. En 2023, cela représente 62 000 heures réalisées. Les missions proposées nécessitent peu ou pas de qualification. Au besoin, les structures accompagnent et proposent aux salariés des formations pré-qualifiantes, notamment pour les interventions à domicile, sur le repassage, le lavage de vitres, mais aussi sur la logistique avec le passage du permis CACES (Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité).

Motivation et réactivité

Depuis plus de 35 ans, Relais Ondaine et Relais Ondaine Interim ont à cœur d'engager du personnel motivé et de répondre rapidement aux besoins des recruteurs. C'est ainsi que parfois, de courtes missions de quelques jours finissent par se renouveler sur 2 années, gage de la satisfaction des clients.

Les bureaux de Relais Ondaine et Relais Ondaine Intérim, situés 44 rue de la tour de Varan à Firminy

L'humain au cœur du métier

Ces deux structures (conventionnées par l'État) constituent un seul ensemble animé par une équipe à taille humaine, composée du directeur, une chargée de recrutement et de suivi et une assistante d'agence. Elles sont gérées par un conseil d'administration.

Les 3 salariés permanents, à mi-temps sur chacune des 2 structures, participent depuis de nombreuses années au développement économique local. Cette équipe polyvalente représente un véritable atout dans le positionnement du personnel chez leur clients.

Pour plus d'informations, proposer une mission d'intérim ou candidater à un poste, contactez le 04 77 40 05 30, ou écrivez à relais.ondaine@wanadoo.fr

Vladyslav lors d'un entraînement de water-polo au centre aquatique de l'Ondaine

S'intégrer par le sport

Vladyslav et Rustam sont deux jeunes ukrainiens qui ont trouvé en France bien plus qu'un nouveau pays : une communauté accueillante grâce à leur passion pour le water-polo et le tennis de table.

Vladyslav, âgé de 24 ans, a quitté l'Ukraine il y a un peu plus de 2 ans pour réaliser ses études d'ingénieur en génie civile à l'Enise (École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne). Passionné de water-polo, c'est tout naturellement qu'il rejoint le club nautique de l'Ondaine (CNO), seule association à constituer une équipe dans la Loire. Dans son pays d'origine, il jouait en tant que gardien dans l'équipe nationale junior et s'entraînait à raison de 7 à 9 séances par semaine. Aujourd'hui, même si cette fréquence est plus réduite, Vladyslav n'envisage pas une seconde de quitter ce club qui l'a accueilli à bras ouvert. Il pratique et améliore son français auprès de ses coéquipiers, enseigne aux joueurs de nouvelles techniques de déplacement et de marquage et s'investit dans la formation des plus jeunes. Une belle intégration dans l'équipe chambonnaire, à tel point qu'il a même refusé l'offre professionnalisante d'un club rhodanien !

Le club nautique de l'Ondaine compte 250 adhérents et propose depuis plus de 50 ans de nombreuses disciplines aquatiques telles que la natation sportive, la natation artistique, le water-polo (pour adultes, enfants et personnes en situation de handicap). Plus d'informations au 07 82 89 24 63.

Rustam quant-à-lui est un jeune homme de bientôt 20 ans, arrivé à Firminy en mars 2022. Il découvre le Réveil chambonnaire tennis de table où il y trouve de véritables partenaires. Lui aussi perfectionne son français aux côtés des autres joueurs lors de ses 4 entraînements par semaine, ses participations aux stages et aux compétitions. Après l'obtention de son bac, il envisage des études STAPS (licence de sciences et techniques des activités physiques et sportives).

Rustam s'entraîne au Réveil chambonnaire tennis de table

Saison animée au Réveil chambonnaire tennis de table

Le Réveil chambonnaire tennis de table surfe sur une saison 2023-2024 dynamique avec l'engagement de 12 équipes, ce qui constitue une première pour ce club. Avec 6 équipes en régionale, 6 en départementale, le club est plus que jamais ambitieux dans ses objectifs sportifs mais aussi organisationnels.

Il accueillera les 23 et 24 mars les « Finales régionales jeunes », le 17 mai le « Premier Pas pongiste » en direction des écoles primaires chambonnaires, sans oublier son événement phare : la 10e édition du « Tournoi international Iron ping».

Du samedi 18 mai à partir de 15h au dimanche 19 mai 11h, 72 équipes de 2 ou 3 joueurs sont attendues pour pratiquer 20h de tennis de table non-stop au complexe sportif Guy et Alain.

L'événement est ouvert au public. Restauration sur place.

Plus d'informations sur l'association au 06 07 49 67 73 ou sur reveil-chambonnaire-tt.fr

Soirée de lancement du festival ArcomiK le samedi 17 février dernier

ArcomiK capte son public

Dévoiler les coulisses d'une soirée organisée pour une association (imaginaire) pour venir en soutien aux enfants de Courchevel : tel est le pitch du spectacle « Les Fumiers » proposé le 17 février dernier par les humoristes Jason Chicandier et Mathou Cann, à l'occasion de la soirée de lancement du festival ArcomiK. Sur scène, La Bajon, Renaud Rutten, Yann Guillarme, Antonia de Rendinger ou encore Loràant Deutsch se sont succédés. Le spectacle a été intégralement filmé et sera diffusé prochainement sur Comedie + et la chaine de France Télévision Culture box.

Quelques jours plus tard, ArcomiK a renouvelé l'expérience le 29 février, en choisissant La Forge pour une seconde date sous le signe de l'humour avec la troupe du Jamel Comedy Club.

Ne manquez pas les prochaines dates de la saison

Les dernières dates de la saison culturelle chambonnaire approchent, et il en reste pour tous les goûts ! Les 22 et 29 mars prochains à l'espace culturel Albert Camus, 2 spectacles de danse présentés par les compagnies Dyptik et Ballet 21 mettront en lumière des sujets de société.

Le 17 mai à La Forge, l'humoriste Vérino s'attaquera à des sujets mondiaux et même spatiaux pour faire le point sur ses contradictions qui rejoignent souvent les nôtres.

Pour les amoureux de théâtre, « L'apnée du sommeil » plongera les spectateurs dans un moment de vie d'un couple « d'âge mur » pris par la monotonie des jours et qui verra son quotidien chamboulé. Rendez-vous le 24 mai à l'espace culturel Albert Camus.

La saison culturelle se clôturera en musique, le 1er juin à l'espace culturel Albert Camus, au rythme de la Havane avec le groupe Hacenoba Salsa. Un concert cubain qui saura plaire aussi bien aux mélomanes qu'aux danseurs.

Réservez vos places dès maintenant en mairie, à l'espace culturel Albert Camus ou sur lechambon.fr

© C. Reynaud

Le groupe Hacenoba Salsa sera présent le 1er juin prochain à l'espace culturel Albert Camus

Vos spectacles à venir

■ Dyptik présente « Makinal » et « Comme un symbole »
Vendredi 22 mars à 20h30
Espace culturel Albert Camus

■ Cie Ballet 21 présente « Relative world »
Vendredi 29 mars à 20h30
Espace culturel Albert Camus

■ Cie Travelling théâtre présente « L'apnée du sommeil »
Vendredi 24 mai 20h30
Espace culturel Albert Camus

Coup de projecteur

Atelier lecture à l'école élémentaire Jean Jaurès à l'occasion des Nuits de la lecture. Chaque enfant a raconté, interprété et découvert de nouvelles histoires.

Depuis de nombreuses années, M. Mazzet, senior chambonnaire passionné, réalise des répliques miniatures des manèges de la vogue des noix de Firminy. Un travail minutieux animé par des mécanismes plus vrais que nature, qui ont été exposés durant quelques jours à la résidence autonomie Quiétude.

Christophe Willem a conquis le cœur des spectateurs le 14 février dernier sur la scène de La Forge à l'occasion de la Saint-Valentin. Il a interprété ses classiques et nouveaux morceaux pour un concert rempli d'énergie.

Salle comble à l'espace culturel Albert Camus lors du concert de Jean-Luc Epallle réunissant plus de 300 séniors issus de 16 structures d'hébergement de la Loire. L'artisle local y interprétait des morceaux inspirés de l'histoire de la région stéphanoise et du parler « gaga ». Un spectacle proposé dans le cadre de la politique gérontologique de la Ville, désormais « Ville amie des aînés ».

Lors de la journée de la filière gérontologique Ondaine - Haute-Loire Nord-Est, les représentants des secteurs sanitaires, médico-sociaux et le grand public ont assisté à des conférences sur la thématique « J'accompagne un proche âgé, et moi qui m'aide ? ». Des stands ont offert aux visiteurs, qui ne sont pas tous professionnels mais qui s'investissent pour le bien-être de leurs proches, de nombreuses informations dans l'objectif de les soulager et de les aider à leur tour.

Visite de monsieur le préfet de la Loire, Alexandre Rochatte (à gauche sur la photo) et du secrétaire général de la préfecture monsieur Schuffenecker (à droite sur la photo), pour découvrir les projets de la Ville, accompagné par David Fara et des élus municipaux.

La société d'histoire et l'association généalogique de la Loire ont réalisé une conférence salle Bergognon pour enseigner au public (en quête de leurs racines) les méthodes pour établir leur généalogie.

Une réunion publique s'est tenue salle Louis Aragon le 20 décembre dernier afin de présenter le projet d'équipements de sport et de loisirs à Gaffard : L'Agora.

David Fara, aux côtés des élus municipaux, s'est rendu au marché de Noël pour rencontrer les exposants et assister au spectacle.

Instagram

@VILLELECHAMBON

Suivez la ville sur Instagram

Le Chambon-Feugerolles, à l'image de très nombreuses villes, est présent sur Instagram.

Une manière différente et originale de dévoiler son actualité.

Tout au long de la semaine, retrouvez les photos des principales animations, réunions et évènements organisés.

Les Chambonnaires peuvent également apporter leur contribution grâce au #monchambon

Pour nous trouver, c'est simple, il vous suffit de télécharger gratuitement l'application Instagram puis de rechercher le profil intitulé **@villelechambon**

Il ne vous restera alors plus qu'à publier vos plus belles photos de la ville avec le #monchambon

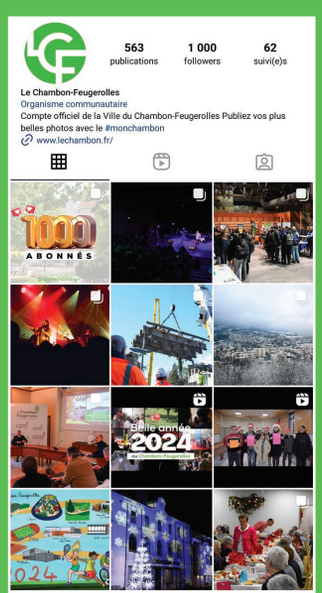

villelechambon La traditionnelle distribution des chocolats de Noël débute aujourd'hui, pour le plus grand plaisir des gourmands de plus de 75 ans qui se présentent à l'Hôtel de Ville pour récupérer leur ballotin. Ils récupèrent par la même occasion leurs places pour le spectacle senior...

villelechambon Le marché de Noël #monchambon ouvrira ses portes vendredi jusqu'à dimanche, avec au programme de nombreuses animations pour tous. Rendez-vous donc vendredi à partir de 16h au parc Jean Moulin pour déambuler autour des chalets, rendre visite au père Noël et s'émerveiller devant le spectacle « La louve et le héron ».

villelechambon La Ville du Chambon-Feugerolles vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et un joyeux Noël !

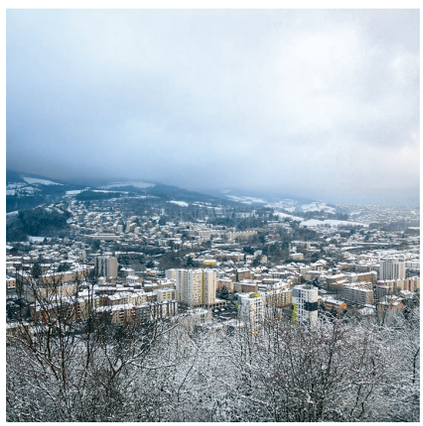

villelechambon La ville s'est recouverte d'un fin manteau blanc au cours de la nuit. Publiez vos plus belles photos sous la neige avec le #monchambon

villelechambon Des élèves du lycée Adrien Testud, du collège Saint-Joseph, ou encore des jeunes orientés par la Mission locale et l'AGASEF se sont déplacés aujourd'hui salle La Forge pour le Forum de l'engagement. L'occasion pour eux de rencontrer des acteurs impliqués dans des associations sportives, culturelles et écologique…

villelechambon Depuis le 31 août 2018, la Ville du Chambon-Feugerolles partage son actualité et ses évènements sur Instagram. Aujourd'hui, vous êtes 1 000 à nous suivre, et nous vous remercions chaleureusement pour votre fidélité ! La Ville est également présente sur Illiwap, une application citoyenne qui vous alerte en temps réel des évènements...

Portage DE Repas

Votre repas complet au quotidien livré chez vous pour

11.60€

Vos commandes au
04.27.77.46.74
Ou par mail à
traiteur.sotton@gmail.com

Ou **9.90€** *à récupérer en boutique*

Offre du Printemps 2024

➔ 10 portages de repas livrés = 2 portages de repas **offerts**

➔ 20 portages de repas livrés = 5 portages de repas **offerts**

Pour les repas livrés entre le 18 mars et le 21 avril 2024, les repas seront offerts entre le 1er et le 15 mai 2024.

Portage de repas à domicile **sans engagement**.
Livraison du Lundi au Samedi
(Repas du Dimanche livré le samedi)

Traiteur SOTTON
30 Rue Gambetta, 42500 Le Chambon Feugerolles

Le portage de repas comprend : une entrée, une viande ou un poisson, un accompagnement, un fromage ou un yaourt, un dessert et un michon de pain. (Possibilité d'un plat pour le soir 5.75€ en supplément)

Semaine Exemple	Entrée	Plat	Dessert	Plat du soir
Lundi	Pâté de campagne	Colin Parmentier	Mousse au Citron Vert	Gratin d'endive au jambon
Mardi	Salade de Betteraves	Filet de Poulet & Gratin de Courge	Crème à la Vanille	Tomate farcie et purée
Mercredi	Pâté en Croûte Richelieu	Graton de Saumon, Colin & Pennes	Salade de Fruits	Choux farci
Jeudi	Macédoine de Légumes	Lasagne au Bœuf Charolais	Muffin aux pépites de chocolat	Crumble de poisson aux courgettes
Vendredi	Céleri Rémoulade	Gâteau de Foie de Volaille & quenelles	Crème Spéculos aux éclats de biscuit	Gratin de fruits et mer et pennes
Samedi	Jambonnette	Dos de Merlu Panné & Purée	Mousse chocolat blanc-coco	Gratin provençal
Dimanche	Terrine de Saint Jacques	Gratin de Brocolis	Brownie noix de pécan	Tartiflette au Reblochon

INFO : Vous pouvez bénéficier d'éventuelles aides financières pour les portages de repas. Rapprochez-vous de votre Caisse de Retraite, de votre Mutuelle ou du Conseil Général pour les titulaires de l'APA.

Commander la veille avant 13h00 pour livraison le lendemain à partir de 10h00

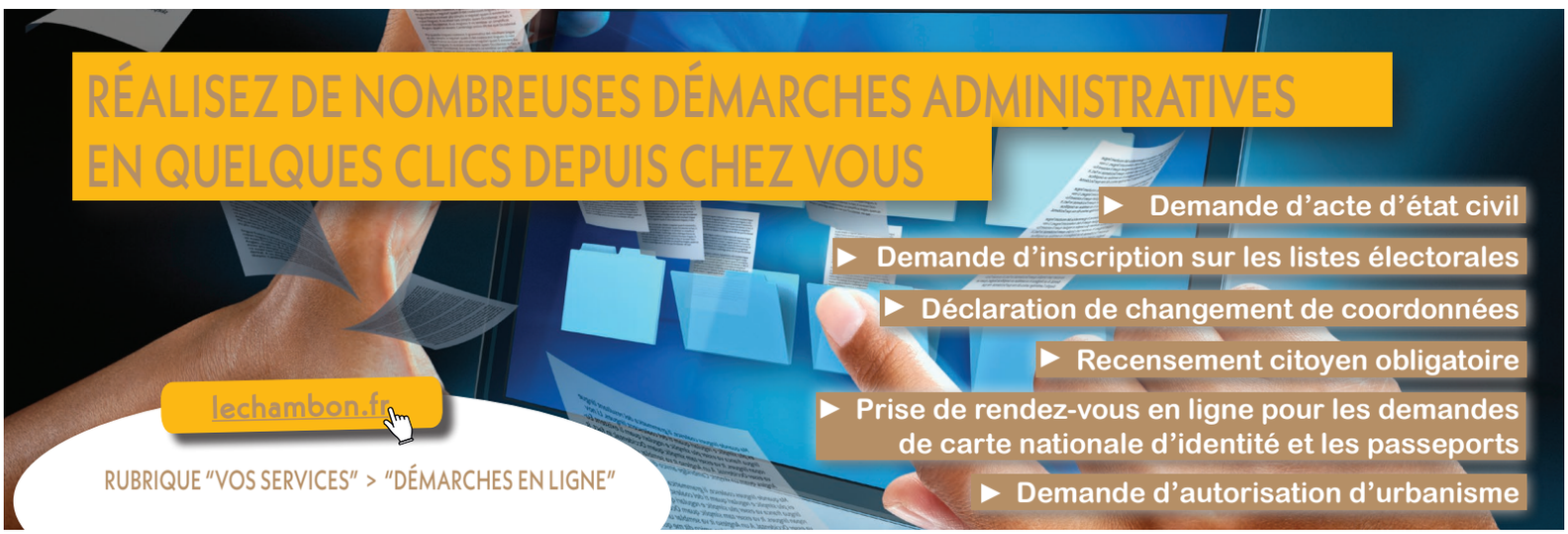

Hervé optique DEVIENT l'atelier de optique

VOTRE MAGASIN RESTE LE MÊME

MAIS CHANGE DE NOM !

L'atelier de l'optique by Hervé Optique 25 rue Gambetta 42500 Le Chambon Feugerolles **04 77 61 85 24**

illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP
L'APPLICATION MOBILE DE LA COMMUNE

01 Téléchargez l'appli

02 Recherchez votre commune

03 Cliquez sur « s'abonner »

Télécharger dans l'App Store | DISPONIBLE SUR Google Play | DISPONIBLE AVEC AppGallery

CATTEAU

- **POMPES FUNÈBRES** 24h/24 - 7j/7
- **MARBRERIE**
- **CHAMBRE FUNÉRAIRE** 9h-20h - 7j/7

Depuis 1993

ORGANISATION COMPLÈTE DES FUNÉRAILLES
CONTRAT OBSÈQUES - ARTICLES FUNÉRAIRES
ADMISSION EN CHAMBRE FUNÉRAIRE

04 77 61 01 04 - 06 60 80 46 24
Chemin du cimetière - LE CHAMBON-FEUGEROLLES
catteau.catherine42@gmail.com
www.pf-catteau.com